



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement de l'école
Sacré-Cœur/Saint-Viateur
le mercredi 26 octobre 2022 à 18 h 45
662, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H6

PRÉSENCES

- M^{mes}
- Marjolaine Allard
 - Marie-Lyne Auger
 - Stéphanie Carignan
 - Josée-Anne Cossette
 - Diane DeSerres
 - Manon Duhaim
 - Louise Gagné
 - Julie Lefebvre
 - Myriam Thibault
 - Sonia Tousignant
 - Mélanie Trudel
 - Karine Nolet

- MM.
- Sébastien Grenier
 - Patrick Lesage
 - Jean-Simon Roch Matte
 - Jacquelin Roy
 - Simon Gingras

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Sébastien Grenier souhaite la bienvenue aux membres présents. Il est 18 h 45.



**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-1062-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Julie Lefebvre, appuyée par M. Jacquelin Roy,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté, tel que
présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
21 JUIN ET 28 SEPT. 22**

CE-1063-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Mélanie Trudel, appuyée par Mme Karine Filteau,

QUE le procès-verbal 21 juin 2022 ainsi que celui du
28 septembre 2022 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Aucune

**ÉLECTION DES
REPRÉSENTANTS (ART. 27)**

Membres de la communauté

Deux personnes ont démontré leur intérêt en tant que
membres de la communauté. Il s'agit de :

Mme Mélissa Ouellet et de M. Éric Defoy.



CE-1064-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M. Sébastien Grenier, appuyé par Mme Sonia Tousignant,

QUE Mme Mélissa Ouellet soit nommée membre de la
communauté au sein du conseil d'établissement pour un
mandat de 1 an.

ADOPTÉE.

**PRÉSENTATION DES
REPRÉSENTANTS DES
MEMBRES DU PERSONNEL
(ART. 42)**

Chaque membre se présente en précisant leur rôle au sein
du Conseil.

Membres du personnel enseignant

Sonia Tousignant, Louise Gagné, Myriam Thibeault et
Manon Duhaime.

Soutiens :

Marjolaine Allard et Marie-Lyne Auger pour Service de
garde

Personnel professionnel

Diane De Serres

Parents :

Sébastien Grenier, Jean-Simon Rock Matte, Patrick Lesage,
Josée-Anne Cossette, Julie Lefebvre, Karine Filteau,
Mélanie Trudel, Jacquelin Roy



**ADOPTION DES
RÈGLES DE RÉGIE
INTERNE**

CE-1065-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Marjolaine Allard, appuyée par Mme Mélanie Trudel,

QUE les règles de régie interne soient adoptées avec les correctifs demandés.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU BUDGET
ANNUEL DE FONCTIONNEMENT
DU CONSEIL (ART. 66 ET 108)**

Madame Stéphanie Carignan informe les membres qu'un budget de 500 \$ est disponible pour le conseil d'établissement.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique du CSSH à 0,53 \$/km et les frais de gardiennage sont établis à 10 \$/heure.

S'il reste du budget en fin d'année scolaire, celui-ci sera remis pour une activité avec les élèves.

CE-1066-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Manon Duhaime, appuyée par Mme Karine Nolet,

QUE le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

APPROUVÉE.



**APPROBATION DE LA
PROGRAMMATION DES
SORTIES ÉDUCATIVES**

Grand rassemblement des Harmonies à Sherbrooke

CE-1067-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M. Jean-Simon Roch Matte, appuyé par M Patrick Lesage,

QUE la sortie au Grand rassemblement des Harmonies à
Sherbrooke soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE.

Mme Stéphanie présente quelques sorties qui ont eu lieu
depuis le début de l'année ou qui auront lieu
prochainement.

***Culture scientifique groupes 200-300-400 et 103 au Refuge
Pageau***

***Visite à la maison de la culture pour différents groupes du
1^{er} cycle.***

***Présentation du spectacle de la vocation musicale le
13 décembre.***

CE-1068-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Mélanie Trudel, appuyée par M. Patrick Lesage,

QU'afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties
éducatives, le conseil d'établissement, selon l'article 87 de
la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties
qui ont lieu durant les heures de cours de l'école Sacré-
Cœur/Saint-Viateur et qui se réalisent à l'intérieur des
limites de la ville d'Amos durant l'année scolaire 2022-
2023.

APPROUVÉE.



PRÉSENTATION ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Mme Stéphanie Carignan présente le travail fait par l'équipe-école sur la mission, la vision et les valeurs. Elle demande aussi aux parents de lui parler des mots qui leur parlent le plus dans chacun des thèmes. Une équipe travaille sur l'écriture du projet éducatif 2023-2028 et Mme Carignan ramènera les résultats des travaux au fur et à mesure.

LEVÉE DE FONDS

Le programme à vocation musicale veut faire une cueillette de bouteilles afin d'amasser des fonds pour leur sortie au Grand rassemblement des Harmonies à Sherbrooke au mois de mai 2023. Mme Carignan présente la prévision des dépenses ainsi que la prévision des fonds nécessaires. Au besoin, une autre demande de levée de fonds sera faite.

CE-1069-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Jean-Simon Roch-Matte, appuyée par M. Patrick Lesage,

QUE la cueillette de bouteilles ci-haut mentionnée soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE.

INFORMATION

Activité « Attention à ma bulle »

Mme Karine Filteau fait un résumé de l'activité.

Vidéo pour la circulation après l'école

Mme Carignan explique que les élèves du service de garde, accompagnés de leur éducatrice et de Mme Véronique Beauchemin, ont créé une vidéo explicative afin que les élèves sachent où circuler à la fin des classes.



Les réchauds

Mme Carignan informe les membres que les réchauds sont de plus en plus populaires. D'ailleurs, l'école a procédé à l'achat d'un deuxième réchaud pour l'école Saint-Viateur.

Suivi brigadier

Mme Carignan mentionne que le CSSH a évalué la demande du Conseil et que M Yannick Roy a prévu rencontrer le directeur général de la ville d'Amos afin qu'une traverse piétonnière ainsi que l'ajout d'un brigadier soient mis au coin de la 5^e Avenue et de la 4^e Rue Est, le matin avant le début des cours et le soir à la fin de la journée.

Pour l'ajout d'un brigadier au coin de la 5^e Avenue et de la 1^{re} Rue Est, une présence policière sera demandée afin de s'assurer que les règles (limite de vitesse, traverse piétonnière et arrêt) soient respectées. Les membres du CÉ sont encore inquiets pour la sécurité des élèves au coin de la 5^e Avenue et de la 1^{re} Rue Est.

AFFAIRES DIVERSES

Service de garde

M. Jacquelin Roy se demande comment nous pourrions améliorer la communication entre le personnel de l'école, le service de garde et les parents afin de s'assurer que les élèves se rendent au bon endroit à la fin des classes. Il parle d'une application « Amigest ».

Mme Carignan regardera la situation et verra à mettre en place une procédure afin de rendre le tout le plus efficace possible.



**DATE DE LA PROCHAINE
RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 7 décembre à 18 h. Nous débuterons à 18 h avec un souper. Mme Carignan enverra un courriel aux membres afin de connaître leur choix pour le repas.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

CE-1070-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Mélanie Trudel, appuyée par Mme Louise Gagné,

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 10 .

ADOPTÉE.

Le président,

La secrétaire,

Sébastien Grenier

Stéphanie Carignan